

Habilitation Electrique B1(V) B2(V) BR BC

Formation initiale pour le personnel électricien



Objectifs de la formation :

- Préparation en vue de l'habilitation B1(V) B2(V) BR BC suivant la norme NF C18-510.
- Connaître les risques et les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des opérations d'ordre électrique dans un environnement électriquement dangereux (entretien, dépannage, remplacements et raccordements).

Tous les détails au verso →



Public

Tout personnel



Effectifs

10 personnes maximum
par session



Prérequis

Savoir lire, écrire
et compter en français
Connaissances en électricité



Durée et Horaires

3 jours (21h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

Evaluation par QCM
Attestation de formation
Avis sur Niveau d'habilitation



Animateur

Habilité et expérimenté
dans le domaine de
l'électricité



Moyens

Vidéo projection
Matériel de Sécurité
Platines Pédagogiques



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique, Méthode interactive



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour plus de renseignements



Tarifs et Financements : 800€ HT/jour
Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle emploi ou utiliser votre Compte Personnel de Formation



% de Réussite (à venir)



% de Satisfaction (à venir)



Déroulé de la formation

Habilitation Electrique B1(V) B2(V) BR BC

Formation initiale pour le personnel électricien



Module Tronc commun

- Distinguer les grandeurs électriques, tel que courant tension, résistance etc.
- Titres et niveaux d'habilitation et domaines de tension
- Matériels électriques et outillage (fonctions, identification, vérifications et utilisation)
- Analyser les risques pour une situation donnée (en fonction du niveau d'habilitation)
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Assurer la surveillance électrique de l'opération

Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (BR, B1, B2, B1V, B2V)

- Chargé de consignation et du Chargé d'exploitation électrique (rôle, instructions, informations)
- Documents applicables (Attestation de Consignation, Avis de Fin de Travail, Autorisation de Travail, etc.)
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (Pour B2 et B2V)
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électriques
- Zone de voisinage en BT (Pour B1V et B2V)
- Mesures de prévention à observer lors de l'intervention ou des travaux
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.

III) Module « BC Consignation » :

- Limites de l'habilitation BC (autorisation et interdits, etc.)
- Réaliser la Consignation sur différents types de matériels
- Rédiger une attestation de Consignation

Validation par QCM

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant



Règlementation :

Formation obligatoire pour toute personnes effectuant des opérations d'ordre électrique (entretien, dépannage, remplacements et raccordements) selon la norme NF C18-510.
Recyclage de la formation préconisé à 3 ans



Métiers et débouchés :

Agent d'entretien, agent de sécurité, peintre, menuisier, carreleur, plombier, etc.